

Mars 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent-treizième session

Rome, 18 - 22 mars 2013

Évaluation du rôle de la FAO en matière d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural

1. Le présent texte de couverture donne un résumé du contexte de l'Évaluation du rôle de la FAO en matière d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural, et des principales questions qui y sont soulevées, à l'intention du Comité du Programme, pour qu'il formule un avis.

Contexte

2. À sa 108^e session tenue en octobre 2011, le Comité du programme a demandé la réalisation d'un examen et d'une évaluation approfondis des performances passées de l'Organisation, ainsi que de son rôle actuel et potentiel en matière d'appui aux investissements dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural.

Questions clés du Rapport d'évaluation

3. L'Évaluation a confirmé qu'il n'est pas un seul des objectifs stratégiques de la FAO qui puisse être réalisé en l'absence d'investissement. L'investissement dans les domaines relevant du mandat de l'Organisation est en augmentation rapide dans le monde entier. La FAO doit exercer son influence dans les décisions d'investissement, tant public que privé, qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural. Elle a montré qu'au sein de l'Organisation, seul le Centre d'investissement (TCI) intervient aujourd'hui explicitement dans ce domaine. Son rôle est toutefois essentiellement concentré sur l'appui à l'investissement public dans le cadre de fonds administrés par des institutions financières internationales. Le TCI s'acquitte fort bien de cette mission, et il est unique en son genre pour ce type de travail.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Robert Moore, Directeur du Bureau de l'évaluation
(Rapport d'évaluation) Tél.: (06) 570-53903

M. Laurent Thomas, Sous-Directeur général, Département de la coopération technique
(Réponse de la Direction) Tél.: (06) 06570-55042

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org.

4. Depuis la réalisation de l'Évaluation externe indépendante (EEI), TCI a par ailleurs étoffé ses compétences en matière d'appui aux politiques et stratégies d'investissement et de développement des capacités. À quelques exceptions près, les activités de soutien à l'investissement dans le reste de l'Organisation ne sont globalement pas ciblées, ou menées avec les compétences nécessaires. TCI, qui a souffert dans le passé d'une intégration insuffisante au sein de la FAO, apporte désormais son appui en vue du renforcement de ces compétences et activités dans l'ensemble de l'Organisation. Les activités de soutien à l'investissement de la FAO seront aussi largement dirigées vers le secteur privé (où se recrutent jusqu'ici les plus gros investisseurs): la FAO doit développer sa connaissance du secteur privé et sa capacité à travailler avec lui, le conseiller et l'influencer dans ses décisions d'investissement afin de soutenir les objectifs de développement.

5. Les cinq recommandations de l'Évaluation visent à aider la FAO à atteindre les six résultats qui y sont énoncés. La première de ces recommandations, à visée générale, est que l'Organisation doit se doter d'une stratégie d'appui à l'investissement à l'échelle de la FAO tout entière, et préciser ses objectifs, ses moyens et ses activités à cet égard. Les autres recommandations concernent l'obtention de ces résultats dans le cadre de la stratégie, avec plusieurs nécessités à la clé: réexaminer et renforcer les interactions et les partenariats avec le secteur privé et les autres organisations, tout particulièrement les institutions financières internationales; mettre sur pied un solide mécanisme de collaboration et d'appui interdivisionnaire sur les questions d'investissement; intensifier l'action de développement des capacités, au niveau institutionnel et individuel, tant dans les pays membres qu'au sein de l'Organisation; et s'attacher à développer et à renforcer le rôle de TCI, un aspect important et porteur de retombées au plan stratégique.

Réponse de la Direction

6. La Direction de la FAO appuie globalement les constatations et les recommandations de cette Évaluation qui reconnaît le rôle fondamental de l'Organisation pour la prestation de services d'appui à l'investissement à ses États Membres. Elle apprécie le caractère prospectif de l'Évaluation qui tient compte de la modification du contexte de développement, de l'évolution des partenariats et de l'apparition de nouveaux acteurs, notamment au niveau international, ainsi que du Cadre stratégique révisé de la FAO.

7. La Direction prend note de l'accent mis dans l'Évaluation sur le renforcement de l'engagement stratégique et opérationnel de l'Organisation avec le secteur privé, en particulier le monde des affaires, et aurait aimé y trouver des orientations plus spécifiques sur le rôle précis qu'elle devrait jouer à cet égard, ainsi que sur les grands processus et forums internationaux et régionaux sur lesquels elle devrait concentrer son action.

8. La Direction convient que le Cadre stratégique révisé est une bonne occasion pour favoriser l'intégration systématique de la collaboration interdivisionnaire dans les activités de soutien à l'investissement de l'Organisation. Elle reconnaît également le lien important entre cette Évaluation et l'évaluation des politiques¹ ainsi que la nécessité d'une mise en œuvre coordonnée de leurs recommandations et mesures de suivi, dont elle note qu'elles pourraient avoir des incidences financières.

¹ PC 110/5; PC 110/5 Sup.1